



# Clin d'oeil

BULLETIN MUNICIPAL DE LONGUEVILLE

DÉCEMBRE  
2021



*Très bonnes  
Fêtes à tous !*

Commune de la Manche  
**LONGUEVILLE**



Jack LELEGARD  
Maire de Longueville

# Edito

## Chères Longuevillaises, chers Longuevillais,

Contrairement à nos espoirs le COVID persiste et ne nous permet pas de nous rencontrer.

En effet nous avons prévu un marché de Noël, le 19 décembre, et en accord avec les participants nous pensons qu'il est plus sage de l'annuler.

Quant aux vœux prévus le vendredi 14 janvier, nous avons bien peur qu'il en soit de même ; nous reviendrons vers vous en début d'année 2022.

Le CCAS a fait le choix de rassembler nos anciens le 5 mars prochain pour son traditionnel repas et nous espérons les retrouver.

Les marchés d'été reprendront dès fin juin et la fête des Longuevillais est prévue le 24 juin ; ce serait l'occasion pour les nouveaux Longuevillais de faire connaissance avec leurs concitoyens.

Après vous avoir présenté nos agriculteurs Bruno et Stéphane, vous découvrirez dans ce clin d'œil Stéphane Arondel, lui aussi respectueux de la nature, qui gère le camping O2.

Après un délai administratif excessivement long, nous espérons réaliser le chemin piétonnier qui va de la rue des goémoniers au rond-point de la Mougine, dès le début de l'année 2022. Quant au rond-point de la zone, il sera opérationnel pour le mois de juin.

Des travaux d'aménagement et d'embellissement du cimetière de la côte à la rose seront réalisés pour le printemps. Nous porterons une attention toute particulière à l'entretien et au désherbage des deux cimetières.

La majorité des longuevillais respecte les autres et nous les en remercions ; malheureusement une minorité suffit à entraver son action, nous vous invitons tous à favoriser le bien vivre à Longueville.

Fin 2020, nous espérions que le COVID s'efface en 2021, malheureusement il est toujours présent. Espérons que 2022 le verra disparaître et que nous retrouverons une vie de rencontre, joie et bonheur ; ce sont nos vœux pour vous et vos proches.

Bien à vous,  
Jack LELEGARD

Directeur de la rédaction & de la publication Jack LELEGARD  
Rédaction Équipe municipale de Longueville  
Crédits photos Ville de Longueville - O2 Camping - Granville Terre et Mer - Préfecture des Hauts de France - Franck ROPERS Academy  
Conception graphique / Mise en page My Com' Factory  
Impression Imprimerie Lecuirot - Tirage 500 exemplaires

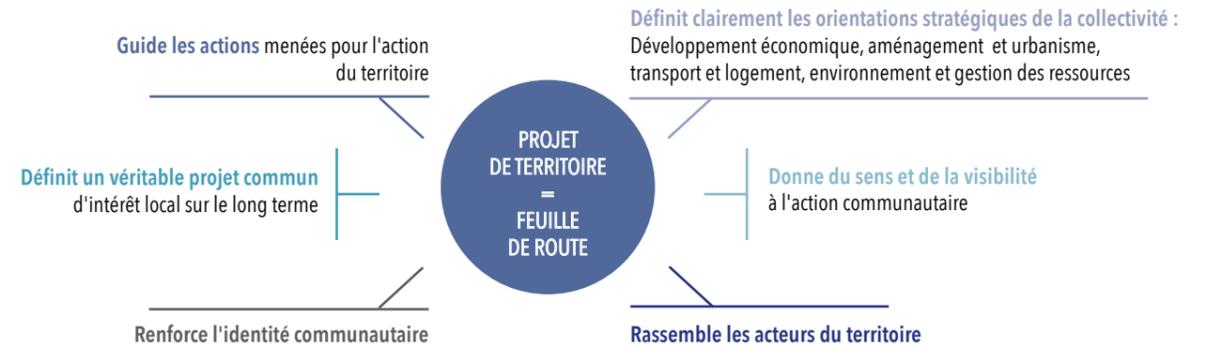
## PROJET DE TERRITOIRE GRANVILLE TERRE & MER

Territoire

Un travail d'actualisation du projet de territoire est en cours. Les élus de toutes les communes participent à cette mise à jour. Il servira de guide pour notre communauté de communes.



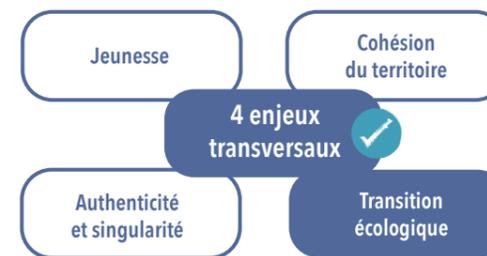
### C'est quoi un projet de territoire ?



### Un territoire attractif équilibré et cohérent

Cette ambition est de constituer un territoire attractif qui guide le projet de territoire : attractivité auprès de jeunes ménages, attractivité auprès des professionnels de santé, des activités économiques (entreprises, tourisme, agriculture, pêche, commerces), consolidation des équipements et services à la population, préservation d'un environnement naturel essentiel à l'identité et à l'attractivité du territoire, etc.

### Les enjeux et défis



## Au sommaire

PROJET DE TERRITOIRE GTM p.3

VIE SCOLAIRE p.4

VIE ASSOCIATIVE p.5

LES DÉCHETS p.6

MIEUX VIVRE ENSEMBLE p.7

O2 CAMPING p.8 - 9

LES LONGUEVILLAIS p.10

FESTIVAL BOTANIK'ART p.11

LES ÉVÉNEMENTS p.12

### Quelques exemples d'actions menées entre la communauté de communes et les communes

Développement des entreprises, les mobilités, l'habitat, la santé, environnement et alimentation durable, etc.

Cette information du projet de territoire est une présentation très synthétique et réduite de la version en cours d'élaboration. La version définitive sera disponible au premier trimestre 2022. Si vous souhaitez de plus amples informations, vous pouvez contacter votre conseiller communautaire : [p.letenneur@granville-terre-mer.fr](mailto:p.letenneur@granville-terre-mer.fr)

### L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) organisée de mars 2017 à mars 2021 par Granville Terre et Mer a permis à plus de 400 propriétaires occupants ou bailleurs de réhabiliter leur habitation sur le territoire de la Communauté de communes. Suite au succès de l'opération 2017-2021, la Communauté de communes travaille à la mise en place d'une nouvelle OPAH pour 2022. Afin de vous proposer un dispositif adapté à vos attentes, Granville Terre et Mer lance une enquête sur l'habitat.

#### Comment participer ?

Un questionnaire papier est disponible dans toutes les mairies du territoire, il suffit de le remplir et de le laisser à l'accueil.

Il est également possible de télécharger le questionnaire sur le site internet de Granville Terre et Mer et de le renvoyer par mail à l'adresse : [r.maurin@granville-terre-mer.fr](mailto:r.maurin@granville-terre-mer.fr)

En vous remerciant par avance pour vos réponses.

## Une rentrée réussie

Après quelques travaux d'embellissement réalisés sur les deux sites, la rentrée scolaire a pu se dérouler dans de bonnes conditions :

Les 158 élèves accueillis cette année se répartissent de la manière suivante :

### > Maternelles sur le site d'Yquelon

- 26 Petits Mme SALLES
- 26 moyens grands Mme MALLEGOL

### > Primaires sur le site de Longueville

- 17 CP Mme AMIOT
- 22 CE1 Mme ELLOY

### > Primaires sur le site d'Yquelon

- 23 CE2 Mme SAJAN / M. JOURDAN
- 22 CM1/CM2 Mme LENOEL
- 22 CM2 M. AMIOT

Vie  
Scolaire



## Les activités pédagogiques prévues pour l'année scolaire sont :

Un travail sur le **chant** et la **musique** avec l'école intercommunale de musique.

11 séances par classe élémentaire et 11 séances à répartir entre les deux classes de maternelles.

Les élèves pourront découvrir le **batucada** (pratique du chant, d'instruments à percussion et du déplacement).

### Projet Atmosylva :

Le but est de reboiser une parcelle (en zone humide) au niveau de la passerelle d'Yquelon et proche de Longueville. Les CM1 et CM2 iront planter des arbres en novembre et décembre.

### Spectacles à l'Archipel :

Les maternelles iront voir « la petite casserole d'Anatole », CP ; CE1 et CE2 pourront voir « Anticyclone » et les CM1/ CM2 « Même les lions ».

### Dispositif « école et cinéma »

Cycle 2 : « Mon voisin Tortoro » dessin animé japonais

Cycle 3 : « l'île de Black Mor »

Toutes les classes participeront aux affiches du carnaval.

### Projet Villa Eole :

Les classe de CP et CE1, se rendront à la villa Eole, au mois de mai si la situation sanitaire le permet.



## Sport

Les cycles de natation reprennent pour l'ensemble des classes.

### Basket :

CP et CE1 pourront bénéficier de 6 séances « découverte » avec Mathieu Fontaine.

### Escalade :

Cycle de 6 séances au gymnase de Saint Pair sur Mer pour les CE2, CM1 et CM2, ces séances, seront doublés, pour le cycle 3, avec 6 séances de tennis de table.

Dans le cadre de l'**USEP**, une découverte d'activité sera proposée une fois par mois.

Organisation de la **semaine Olympique** fin janvier, et fin juin un triathlon sera proposé aux élèves.

Vie  
associative

## L'APE de l'école de Longueville - Yquelon

### L'APE c'est quoi ?

L'**Association des Parents d'Elèves** (APE) de l'école Jean Moulin Longueville-Yquelon est une association composée de parents qui donnent de leur temps bénévolement pour améliorer la vie scolaire des enfants de l'école.

Pour qu'aucun élève ne soit écarté pour des raisons financières, l'APE organise des manifestations pour récolter des fonds pour financer des activités pour tous les élèves de l'école (sorties au cinéma, théâtre, sorties pédagogiques, abonnements à des magazines éducatifs, goûter de Noël et Carnaval, activités sportives etc...).

### L'APE c'est qui ?

Tous les parents de l'école sont acteurs de l'APE, mais pour organiser les animations il y a un bureau. L'Assemblée Générale qui s'est tenue le mercredi 13 octobre 2021 a permis d'élire ce bureau accueillant la même équipe que l'année dernière soit (de gauche à droite sur la photo ci-contre) :

- > Elodie MARIE : vice-trésorière
- > Cindy VAILLANT : trésorière
- > Amandine BELLESSOR : vice-secrétaire
- > Alexandra HAVIN : présidente
- > Noémie AUMONT : vice-présidente
- > Margaux BUARD : secrétaire

### Les animations de l'APE pour 2021-2022

Pour cette année 2021-2022, l'APE propose les animations suivantes :

- La **vente de gâches** le 12 novembre 2021
- le **calendrier 2022** avec des photos des élèves sur le thème « musique » distribué avant Noël
- une **tombola** pour les vacances de février 2022
- la **bourse aux jouets**, vêtements enfants et puériculture le dimanche 13 mars 2022 à la salle de convivialité
- la **vente de pizzas** le vendredi 8 avril 2022
- un **spectacle de musique** le vendredi 24 juin 2022

Tous citoyens sont les bienvenus pour nous aider dans notre récolte de fonds, vous pouvez nous contacter par mail à :

[apec.longueville-yquelon@laposte.net](mailto:apec.longueville-yquelon@laposte.net)



## Le comité de jumelage de Longueville - Piddlehinton et labergement Sainte-Marie

2021 ressemble à 2020 puisque nous n'avons pu concrétiser nos projets compte tenu de la pandémie.

Mais ce n'est que partie remise, les jumelés Longuevillais sont toujours motivés. Voici nos projets pour 2022 :

- Nous sommes attendus par **nos amis Abergers** le week-end de l'ascension du 26 au 29 mai 2022.
- Notre **journée récréative** aura lieu le 3 juillet 2022. Nous vous rappelons que cette journée commence le matin par une marche pour la découverte de Longueville et ses environs. Elle continue par un repas avec gigot grillé à la broche et buffet de desserts. Elle se termine par une partie de pétanque pour certains ou de belote pour les autres avec des lots pour les chanceux. (Les réservations se font auprès des membres du jumelage).
- **Nos amis de Piddlehinton** nous attendent quant à eux du 1er au 4 septembre 2022.

Amis Longuevillais si vous êtes tentés par le jumelage, nous vous rencontrerons avec plaisir lors de notre **AG le 7 janvier 2022 à 20h30** à la salle polyvalente.

>> **Contactez le Président Michel Vigot au 02 33 51 36 60**





Brûlage des déchets verts

Les déchets verts sont constitués des végétaux (secs ou humides). Ils sont issus des espaces verts (parc ou jardin) des particuliers, des collectivités territoriales et des entreprises.

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (particules fines notamment).



En outre ces feux peuvent se propager aux habitations entraînant de graves conséquences.

Il est donc strictement interdit :

- De brûler les déchets verts à l'air libre
- De les brûler avec un incinérateur de jardin.

Par ailleurs, vendre ou prêter un incinérateur de jardin est interdit.

Cette interdiction concerne le milieu citadin, le brûlage est éventuellement autorisé en milieu rural mais sous certaines conditions.

La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 € maximum. Si ses voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager sa responsabilité pour nuisances olfactives.

Vous avez à votre disposition deux sites de collectes de ces végétaux. **Déchetterie à Granville (Mallouet) – Déchetterie de Bréhal.**



©Préfecture des Hauts de France

Memo : le tri des déchets

**2022 JE TRIE mes déchets**

**ORDURES MÉNAGÈRES**  
Les gestes maîtres : Pas de vrac, Déposer les déchets en sacs bien fermés.  
FILMS PLASTIQUES, POTS ET BARQUETTES, POLYSTYRÈNE  
PRODUITS D'HYGIÈNE OU SOUILLÉS  
VAISSELLE  
SAC TRANSPARENT OBLIGATOIRE : Granville Terre et Mer met à votre disposition des sacs transparents dans votre mairie.

**EMBALLAGES**  
Ne pas rincer vos emballages, Les déposer en vrac, Ne pas les imbriquer.  
BOUTEILLES, BIDONS, FLACONS EN PLASTIQUE  
BRIQUES ALIMENTAIRES ET CARTONNETTES, EMBALLAGES MÉTALLIQUES, JOURNAUX, MAGAZINES, PAPIERS, PETITS MÉTAUX

**VERRE**  
Ne pas rincer vos emballages, Les déposer en vrac, Pas de bouchon, couvercle, ni capsule.  
BOUTEILLES ET FLACONS EN VERRE vidés, sans bouchon ni capsule  
POTS ET FLACS EN VERRE vidés et sans couvercle

**VOTRE DÉCHÈTERIE**  
Déchetterie de BRÉHAL, Route de Cérances, 50290 BRÉHAL  
Hiver (Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars) : Lundi, jeudi et vendredi : 14 h à 17 h 30 ; Mercredi et samedi : 10 h à 12 h / 14 h à 17 h 30  
Été (Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre) : Lundi et jeudi : 13 h 30 à 16 h ; Mercredi et vendredi : 9 h à 12 h / 14 h à 18 h ; Samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 16 h

Un doute ? une question ? SERVICE DÉCHETS : www.granville-terre-et-mer.fr, 02 33 91 82 60

Granville Terre & Mer Communauté de Communes

Collecte des ordures ménagères à Longueville : **le lundi**  
(Tous les jours fériés entraînent un décalage d'une journée de la collecte)



Les animaux domestiques : identification, stérilisation, castration

Les chiens, les chats ou même les furets, sont considérés comme animaux domestiques. Compagnons fidèles, ils nous apportent joie, bonheur et prennent une place prépondérante au sein de nos familles.

Considérés jusqu'alors comme « bien meuble », les animaux bénéficient d'une loi, parue au Journal Officiel en date du **17 février 2015**, modifiant leur statut juridique en les reconnaissant comme « être vivant doué de sensibilité ».

Nous souhaitons aujourd'hui sensibiliser et responsabiliser les propriétaires de ces chères petites bêtes à quatre pattes. En effet, les chiens, les chats et les furets, nés après le 1er janvier 2012, doivent être **OBLIGATOIREMENT** identifiés par leur propriétaire.

Seul un vétérinaire peut procéder à cette identification :

- **Soit par tatouage** : sur la peau de la face interne du pavillon de l'oreille ou à l'intérieur de la cuisse,
- **Soit par une puce électronique** : que l'on appelle aussi transpondeur, inséré généralement sous la peau du côté gauche de la tête près de la jugulaire et qui a la taille d'un grain de riz.



La deuxième solution étant la plus courante, cette identification est la carte d'identité de votre animal. Chaque transpondeur comporte 15 chiffres, une sorte de code barre. Ce code est enregistré auprès de l'**I-CAD** (Fichier National d'Identification des Carnivores Domestiques) géré par le Ministère de l'Agriculture.

Cette « traçabilité » reste le seul moyen officiel de faire le lien entre l'animal et son propriétaire et pourra se révéler très utile en cas de perte, de fugue ou de vol. Elle permet également d'effectuer un recensement dans notre pays.

Bien qu'obligatoire, l'identification est loin d'être généralisée, en particulier chez les chats. Or, depuis le **21 décembre 2020**, les chats doivent être **obligatoirement identifiés**, comme le prévoit l'**Article R 215-15 du Code Rural et de la Pêche Maritime**. Le défaut d'identification de ces animaux entraînera une contravention de 4ème classe et sera sanctionné par une amende de 750 €.

Comme nous venons de le voir, l'identification de ces compagnons est donc une **obligation légale** sur notre territoire, mais qu'en est-il de la stérilisation, la castration ? Un sujet parfois très controversé par les propriétaires. Mais contrairement aux idées reçues, les animaux

ne se portent pas plus mal d'en avoir bénéficié. Bien au contraire, les avantages sont nombreux contrairement aux inconvénients.

Il nous paraît ici essentiel d'aborder ce sujet, notamment devant l'étendue de la prolifération des félins.

Il existe deux catégories de chats, la première sont les chats dit « de race ». Tout comme nos amis les chiens, ils répondent à des critères bien précis, des caractéristiques spécifiques à leur race. Ils sont inscrits au **LOOF** (Livre Officiel des Origines Félines) et reconnus par la **Fédération Française Féline**. La reproduction des chats de race est principalement réservée aux éleveurs professionnels, ce qui n'est pas toujours le cas. La grande majorité des chats de race, acquis par des propriétaires non éleveurs, est systématiquement stérilisée, afin de prévenir contre le panachage des races.

Il n'en va pas de même pour les chats dit « de gouttière » ou chat « commun ». Nous observons malheureusement à ce jour, une recrudescence de cette seconde catégorie. La cause en est que les propriétaires ne stérilisent pas leurs animaux. A contrario de nos amis canins, les chats sont plus libres. Ils se promènent généralement la nuit, dépassant les limites des propriétés dans lesquelles ils vivent, en s'aventurant sur les routes, les chemins et champs alentours. C'est encore plus flagrant lorsque les chaleurs les poussent indubitablement vers le sexe opposé en vue de s'accoupler. Sans compter les combats entre mâles pour obtenir les faveurs des femelles. A l'issue d'un accouplement, il s'en suit très souvent une gestation d'environ 60 à 67 jours et une mise-bas. Sachant qu'une femelle peut avoir entre 4 à 8 chatons par portée. Soit l'animal est socialisé et revient chez ses maîtres, alors que fait-on des chatons ? On les donne, on les abandonne, on les tue ?

Soyez responsable et respectueux envers vos animaux

Soit l'animal est ou revenu à l'état sauvage, et dans ce cas, les chatons une fois adultes procréent. Sachant qu'une chatte peut avoir entre 4 et 5 portées par an, multipliez par le nombre de chatons... Faites alors le calcul. Vous comprendrez aisément que cette prolifération devient une calamité. Les chats n'ont pas de prédateur direct. La cause la plus fréquente de mortalité des chats est la route, occasionnant des accidents plus ou moins graves pour l'animal mais aussi pour les automobilistes. Il est donc très difficile de gérer et contrôler cette recrudescence, à moins de responsabiliser les propriétaires de ces félins.

Afin de lutter convenablement contre ce fléau, il est indispensable de procéder à la stérilisation des femelles et à la castration des mâles et **nous vous y encourageons vivement**.

## Un camping familial et nature avec de grands espaces

**O2 camping** a été créé par **Stéphane ARONDEL** originaire de Granville, époux de Jeannick, professeur documentaliste dont il a trois enfants. L'établissement réalisé sur 6 hectares à la Bretonnière a ouvert en 2016. Il est classé 4 étoiles par l'organisme de certification « Atout France » et labélisé « Normandie qualité tourisme ».

Il a été le premier camping répertorié refuge nature par le **GON** (Groupe Ornithologique Normand). Enfin il est référencé dans différents guides touristiques dont le guide du routard spécial « **Nos meilleurs camping de France** ».



Depuis sa conception le camping a été développé avec le souci de **respecter l'écologie**, ce dont témoignent de nombreux choix : **préservation de nombreux espaces verts laissés libres à la pousse** afin de favoriser la **biodiversité de la faune et de la flore**, chauffage des sanitaires par des panneaux solaires installés sur le toit, chauffage de l'eau de la piscine par une pompe à chaleur, éclairage minimaliste des allées pour ne pas perturber les espèces d'animaux nocturnes ; enfin en 2021 a été installée une borne électrique pour la recharge des voitures.



A la création ont été installés 3 **mobil-homes**, des **tentes lodges** et des **coco sweet** (deux types de tentes aménagées tout confort). Puis ce sont ajoutés d'autres **hébergements insolites**, toujours respectueux de l'environnement : des tentes lodges luxe spacieuses à l'ambiance cocooning ; des **nichoirs** conçus et construits par Stéphane lui-même, charmantes petites cabanes destinées à de courts séjours.



A la demande des vacanciers, le camping a enrichi son offre de mobil homes 4 et 6 personnes équipés de tout le confort d'une petite maison moderne avec une belle terrasse orientée au sud.

Enfin le camping est toujours doté de grands emplacements qui accueillent les campeurs traditionnels et les camping-caristes qui apprécient notre région.

L'instruction d'un dossier est en cours près des instances régionales qui devrait aboutir à faire de l'établissement un **parc référent en Normandie, concernant le respect de l'environnement et les économies d'énergie**.

O2 camping idéalement situé entre mer et campagne, tout près de Granville et des plages s'intègre parfaitement dans notre commune et répond à la demande des touristes qui viennent s'y ressourcer.



Vie locale

Vente aux enchères

Une habitante de LONGUEVILLE qui vivait seule et isolée est décédée au cours de l'été 2020. N'ayant aucun légataire elle a fait don de tous ses biens à des associations pour animaux.

La vente des biens mobiliers de la maison a été confiée à **Maître Florence ROIS, commissaire-priseur à Granville.**

Après deux après-midi de recherche dans un capharnaüm indescriptible, quelques trésors ont permis de réaliser deux ventes aux enchères à l'automne 2020.

Ces ventes ont fait l'objet d'un **reportage par TF1** pour l'émission « **Grands Reportages** » qui a été diffusé en octobre en début d'après-midi.

Merci à l'équipe de TF1, à Florence ROIS et aux Longuevillais qui ont permis de mieux faire connaître notre commune.



Franck ROPERS - Ancien athlète de haut niveau

**Franck ROPERS**, 59 ans, habitué également des plateaux télé vient de poser ses valises à LONGUEVILLE.

**Ancien athlète de haut niveau**, il pratique les arts martiaux et les sports de combat depuis plus de 45 ans et est devenu un adepte du **Penchak Silat**.

En 2015, il a obtenu le grade de **ceinture noire 7ème Dan indonésien** et est ainsi devenu le **plus haut gradé français de Penchak Silat**.

Depuis, une quinzaine d'années, il se consacre à la self défense féminine, à la remise en forme physique, au bien-être et au développement personnel.



Philippe LETESSIER

En octobre, un longuevillais est allé sur l'île de la Réunion pour disputer une des **courses de trail** parmi les plus difficiles au monde : **160km à parcourir avec 10000 m de dénivelé positif**.

Pour la seconde fois, la famille LETESSIER s'est envolée vers l'océan indien. Philippe a couru sur les chemins escarpés de cet endroit magnifique des Mascareignes. Partant de St Pierre au sud, le circuit rejoint St Denis la capitale au nord, en passant le long du Piton de la Fournaise puis en traversant les cirques. Comme toujours l'accueil des réunionnais fût exceptionnel.

Après 51 heures de plaisir et de souffrances quand même, Philippe a terminé en améliorant sa performance d'il y a cinq ans et a pu endosser son tee-shirt où on peut lire : « **j'ai survécu** ».



Pizzeria Le Vezuve - Food-Truck

**Chaque samedi soir**, des pizzas vous sont proposées entre 18h00 et 21h30, sur la place du village.

**Pour réserver : 06 70 33 47 22**



Culture

Un festival pour découvrir des jardins atypiques

A l'occasion de la première édition du festival **Botanik'Art**, organisé par l'association **L'Alternateur 48°N/1°W**, deux jardins de la commune de Longueville ont accueilli deux sculpteurs et donné l'opportunité aux visiteurs de découvrir leurs écrins de verdure.



Les visiteurs ont eu la possibilité de réaliser le parcours entre les communes à pied, en vélo ou en voiture. Ses différents types de transports ont permis de découvrir les petits chemins de Longueville. Beaucoup se sont étonnés de trouver un étang ou une ancienne malouinière au sein de la commune.

Notre commune est particulièrement impliquée dans cette manifestation. En effet **Marc DUPARD, artiste sculpteur de métal**, a son atelier dans notre zone artisanale au 376 rue des entreprises.

Ce festival a pour but de démocratiser l'art et faire découvrir des **jardins atypiques** dans des communes rurales.

Le jardin du **manoir de la Coquerie chez Jean-Claude BOISSEL** avec l'exposition de **sculptures de Larry Mc Laughlin** et le **manoir de l'étang chez Stéphane LECLERC** avec celle d'**Isab** ont enchanté et animé la commune durant tout le week-end des 26 et 27 juin 2021.



L'association vous donne rendez-vous pour la seconde édition du festival **Botanik'Art** le week-end de la Pentecôte (**4, 5 et 6 juin 2022**).

Ce sera l'occasion de rencontrer de nouveaux artistes, admirer leurs œuvres, visiter d'autres jardins et profiter de découvrir ou redécouvrir ce joli petit bourg.



## Les événements passés

### Marché estival :

De nouveau, les longuevillais ont pu profiter, tous les jeudis de 18h00 à 20h00 du marché estival. Nous avons accueilli de nouveaux commerçants, et chaque semaine, nous avons pu apprécier une animation musicale différente. Une nouvelle édition sera donc reconduite dès la mi-juin 2022 pour la plus grande satisfaction des fidèles de ce rendez-vous.

### Commémoration du 11 Novembre :

Ce 11 novembre 2021, environ 80 personnes, dont les élèves de la classe de Mme ELLOY et leurs parents, ont rendu hommage aux anciens combattants en présence de leur président et de leurs porte-drapeaux. Les élèves ont déposé des fleurs devant le monument aux morts, et ont chanté la Marseillaise. L'ensemble des personnes présentes a, ensuite, partagé le verre de l'amitié pour clore cette cérémonie.

## Les événements à venir et à noter dans vos agendas

- > **Le vendredi 14 janvier 2022 à 19h00**, vous êtes tous conviés à la traditionnelle cérémonie des vœux du maire, dans la salle polyvalente. *(Sous réserve des conditions sanitaires)*
- > **Le samedi 5 mars**, nous espérons, si la crise sanitaire le permet, organiser le repas du CCAS et ainsi réunir pour un joli moment de convivialité tous nos anciens.
- > **Les 10 et 24 avril 2022** - Élections présidentielles.
- > **Le 15 mai 2022** - vide grenier avec l'amicale des chasseurs.
- > **Les 4, 5 et 6 juin 2022**, pendant le week-end de la pentecôte se déroulera la 2<sup>de</sup> édition du festival «**Botanik'art**» qui a rencontré un véritable succès en 2021. Vous pourrez déambuler dans les jardins et admirer les œuvres des artistes présents.
- > **Les 12 et 19 juin 2022** - Les élections législatives.
- > **À partir du 16 juin 2022**, tous les jeudis, **marché estival** avec animation musicale.
- > **Vendredi 24 juin 2022 - Fête des longuevillais** *(sous réserve des conditions sanitaires)*. Vous apportez vos couverts et des plats à partager, la mairie offre l'apéritif et une animation musicale.  
**Bonne humeur garantie !**
- > **Samedi 25 juin 2022** - Messe Saint-Pierre Saint Paul.
- > **Le 3 juillet 2022** la journée récréative du comité de jumelage.



## Rappel !

**Recensement militaire obligatoire pour tous les jeunes qui viennent d'avoir 16 ans**

Tous les jeunes français **garçons et filles** ont l'**obligation** de se faire recenser **dans les 3 mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire.**

**Dès vos 16 ans rendez-vous à la mairie muni de :**

- Votre pièce d'identité
- de votre livret de famille

### Mairie de Longueville

1, place du Bourg  
50290 LONGUEVILLE

Tél. 02 33 50 12 30

E-mail. mairie.longueville2@wanadoo.fr

### Horaires d'ouverture

- Lundi - mardi - jeudi :

10h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00

- Mercredi : 10h00 - 12h00

- Vendredi : 10h00 - 12h00 / 14h00 - 16h30

<https://longueville-manche.fr>

Suivez-nous sur :